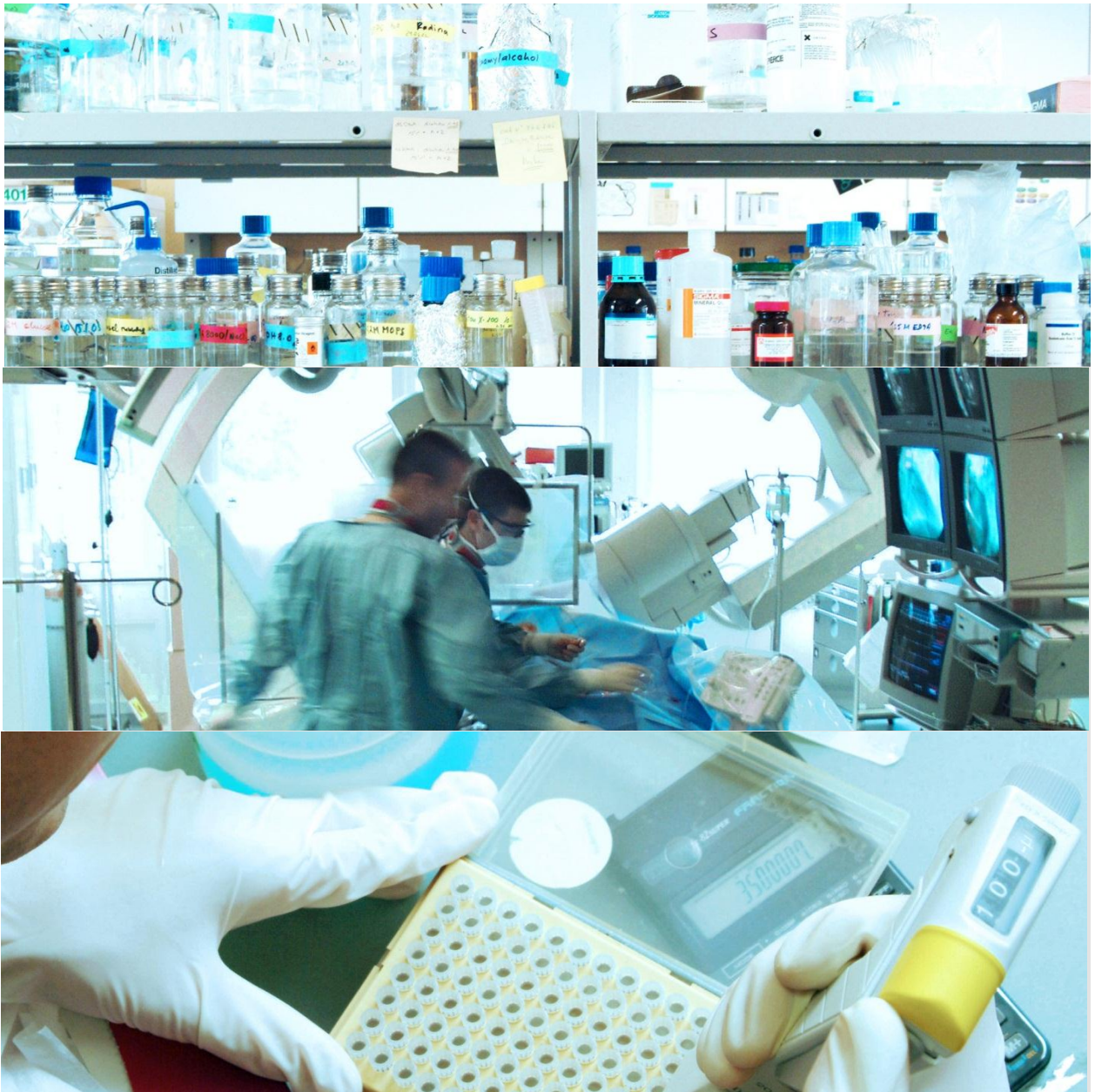


Rapport annuel 2012



Organe responsable
22 mars 2013

Table des matières

1. Avant-propos du Président.....	2
2. Introduction.....	3
3. Activités de l'Organe responsable.....	4
3.1 Élargissement de l'Organe responsable.....	4
3.2 Relations publiques.....	4
3.3 Échange national et international d'expériences.....	4
3.4 Choix des thèmes traités en 2012.....	5
3.5 Mise en œuvre des recommandations émises dans les précédents rapports.....	5
3.6 Evaluation de l'impact.....	6
4. Activités opérationnelles en 2012.....	7
5. Finances.....	9

1. Avant-propos du Président

Le voyage continue

2012 est la deuxième année d'activité du Swiss Medical Board (SMB) sous l'Organe responsable national qui regroupe la Conférence des directeurs de la santé, la FMH et l'ASSM. Certes, le nombre de thèmes examinés demeure limité, mais il s'agit de questions toujours controversées dans le monde médical et dont l'importance pour la prise en charge des patients est capitale. Et la mise en œuvre réussie des rapports publiés antérieurement mérite au moins autant d'attention, au vu des discussions animées déclenchées, par exemple, par les aide-mémoires pour les patients concernant le traitement de blessures des ligaments croisés et la définition du taux de PSA pour la prévention du cancer. Rien d'étonnant à cela : les thèmes et les interventions controversés sont ceux-là même qui soulèvent le plus de controverses au sein des sociétés de discipline concernées. Si les avis des experts étaient unanimes, le choix du thème n'aurait probablement pas été judicieux. Une autre priorité du SMB consistait à vérifier la possibilité d'adapter des rapports HTA d'autres pays aux conditions suisses.

Et le voyage continue – les résultats atteints confirment que le SMB peut jouer un rôle décisif dans le domaine des „Health Technology Assessment (HTA)“. En 2012, la prise de conscience de l'importance et la volonté d'instaurer une institution HTA nationale ont été nettement renforcées. Le HTA occupera également une place déterminante dans les objectifs de santé 2020 présentés récemment par le Conseiller fédéral Alain Berset. Le moment est venu de faire converger les différentes initiatives – notamment SwissHTA et SMB – dans ce sens. Toutefois, jusqu'à la réalisation de cet objectif, le SMB doit continuer à affirmer ses spécificités propres, en première ligne son indépendance et son courage d'aborder des sujets délicats, tout particulièrement les plus controversés dans les milieux spécialisés. Les efforts doivent restés centrés sur la prise en charge optimale des patients, basée sur des méthodes efficaces, adéquates et économiques – en bref, sur l'exercice d'une médecine pertinente.

Je tiens à remercier de tout cœur tous les acteurs du SMB, du Bureau, du Conseil d'experts, les experts externes et tous les membres de l'organisation responsable de leur engagement et leur travail efficace.

Prof. Peter Suter
Président de l'Organe responsable SMB

2. Introduction

Le Swiss Medical Board est né d'une initiative de la direction de la santé du canton de Zurich et existe dans sa forme actuelle depuis début 2011. Il est constitué d'un Organe responsable qui regroupe les organisations membres suivantes : la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), la Fédération des médecins suisses (FMH), l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et, depuis 2012, le Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein ainsi qu'un comité indépendant, constitué d'un Bureau et d'un Conseil d'experts.

Le Swiss Medical Board (SMB) s'est fixé pour objectif de promouvoir une prise en charge médicale efficace, adéquate et économique de la population suisse, tel que l'exige la Loi sur l'assurance maladie. Pour ce faire, l'organe indépendant SMB analyse les traitements médicaux, les méthodes diagnostiques et les interventions thérapeutiques du point de vue de la médecine, de l'économie, de l'éthique et du droit et énonce des recommandations pour leur application. L'Organe responsable met en œuvre les recommandations dans les limites des possibilités légales.

3. Activités de l'Organe responsable

3.1 Élargissement de l'Organe responsable

En 2012, le Gouvernement de la Principauté du Liechtenstein a adhéré à l'Organe responsable de Swiss Medical Board.

3.2 Relations publiques

Durant l'exercice 2012, des représentants de l'Organe responsable et du Conseil d'experts de Swiss Medical Board ont participé à de nombreuses manifestations et tables rondes. Grâce à cette présence et à l'attention portée aux rapports publiés en 2011, le Swiss Medical Board a largement gagné en notoriété et en acceptation au sein de la population. Le Swiss Medical Board est actuellement perçu en Suisse comme une institution HTA, certes petite, mais efficace et productive.

A maintes reprises, la presse spécialisée et les quotidiens ont relaté ses activités. La couverture médiatique a été particulièrement intense au début de l'année suite aux discussions déclenchées par le rapport concernant les tests PSA.

Grâce à la présence de Swiss Medical Board et à ses résultats, les spécialistes et, de plus en plus, le grand public s'intéressent au thème du Health Technology Assessment.

3.3 Échange national et international d'expériences

Afin d'élargir le réseau national à d'autres organisations du domaine du HTA, l'Organe responsable Swiss Medical Board est devenu membre du Swiss Network for Health Technology Assessment (SNHTA).

Par ailleurs, l'Organe responsable Swiss Medical Board est en dialogue avec le Département Fédéral de l'Intérieur pour que les expériences réalisées et les structures déjà établies du SMB soient intégrées dans le concept d'une stratégie nationale de HTA.

Les organisations responsables de Swiss Medical Board sont impliquées dans swissHTA, l'initiative d'Interpharma et de Santésuisse, en partie comme co-acteurs et en partie comme observateurs.

Deux des rapports du Swiss Medical Board élaborés en 2012 étant basés sur des rapports déjà publiés par des agences HTA d'autres pays, le Conseil d'experts a pu établir des contacts avec les agences concernées.

3.4 Choix des thèmes traités en 2012

En 2012, trois thèmes ont été traités par le Swiss Medical Board, avec divers degrés d'approfondissement. L'un des thèmes a été traité avec le même degré d'approfondissement que les rapports élaborés précédemment (degré d'approfondissement A) et les deux autres thèmes avaient pour objet de vérifier (degré d'approfondissement B) la possibilité et la pertinence de transposer les rapports HTA d'autres pays aux conditions suisses. Les thèmes ont été choisis sur la base d'une enquête réalisée par la FMH auprès de ses sociétés de disciplines et des listes des rapports élaborés par NICE et IQWiG en 2011.

Lors de sa séance du 10 novembre 2011, l'Organe responsable de Swiss Medical Board a identifié huit thèmes possibles pour 2012, dont quatre avec un degré d'approfondissement A et quatre avec un degré d'approfondissement B. Après avoir concrétisé et priorisé les thèmes selon les critères définis dans le document "Choix des thèmes – procédure et critères, situation au 30 octobre 2009", l'Organe responsable a défini, fin décembre 2011, les trois thèmes suivants pour l'année 2012 :

- Thème 2012/1 "Thérapie chirurgicale des métastases hépatiques en cas de cancer colorectal" (degré d'approfondissement A)
- Thème 2012/2 "Usage de la tomodensitométrie pour le diagnostic de la maladie coronarienne" (degré d'approfondissement B1 - la partie concernant l'effet médical a été entièrement reprise d'un rapport HTA d'un autre pays ; toutes les autres parties, le rapport coûts-efficacité, les aspects éthiques et juridiques et les recommandations ont été élaborées, comme jusqu'alors, eu égard au contexte suisse.)
- Thème 2012/3 "Transposition d'un rapport HTA de l'IQWiG au contexte suisse - une analyse basée sur l'exemple de l'ézétimibe dans le traitement de l'hypercholestérolémie" (degré d'approfondissement B2 - l'intégralité du rapport HTA d'un autre pays est présentée et les divergences sont commentées.)

3.5 Mise en œuvre des recommandations émises dans les précédents rapports

En novembre 2012, l'Organe responsable a publié pour la première fois, en collaboration avec l'Organisation suisse des patients, deux aide-mémoires concernant les rapports du Swiss Medical Board "Rupture du ligament croisé : traitement opératoire ou conservateur?" et "Importance du taux de PSA dans le dépistage précoce du cancer de la prostate". Ces aide-mémoires sont distribués par les médecins traitants aux patientes et patients concernés. Ces documents ont déclenché des réactions controversées au sein du corps médical.

La procédure d'évaluation demandée par l'Organe responsable SMB en octobre 2011 pour le traitement percutané, basé sur un cathéter, de l'insuffisance sévère de la valve mitrale a obtenu gain de cause en novembre 2012 après consultation de la Commission fédérale des prestations et des principes (CFPP). Le remboursement par l'AOS des frais liés à cette intervention sur les patients inopérables a été inscrit dans l'annexe 1 de l'OPAS. En même temps, les centres qui pratiquent ces interventions doivent être enregistrés dans le „Swiss Mitra Registry“.

3.6 Evaluation de l'impact

Lors de sa séance du 29 juin 2012, le Comité de l'Organe responsable a décidé de charger l'Institut d'économie de la santé de Winterthour d'analyser l'impact des recommandations promulguées par le SMB sur la pratique des traitements. L'étude sera réalisée en été 2013.

4. Activités opérationnelles en 2012

En 2012, le Conseil d'experts du Swiss Medical Board a examiné trois thèmes. L'un d'entre eux a été traité avec le même degré d'approfondissement (A) que tous les rapports SMB élaborés précédemment. L'objectif des deux autres thèmes était d'évaluer si les rapports HTA d'autres pays pouvaient être transposés au contexte suisse (degré d'approfondissement B). Ci-après sont récapitulés les principaux aspects de l'élaboration de ces trois rapports. Les rapports complets peuvent être consultés sur le site internet de Swiss Medical Board (www.swissmedicalboard.ch).

- **Thème 2012/1 "Thérapie chirurgicale des métastases hépatiques en cas de cancer colorectal"**

Comme pour les rapports précédents, l'étude de ce thème est basée sur des recherches de littérature et des entretiens avec trois experts. Quatorze publications – parmi environ 800 – ont été identifiées comme importantes. La mise en consultation de la liste bibliographique auprès des spécialistes et des doyens des cinq facultés de médecine suisse a fourni des indices sur l'existence de données agrégées dans un registre international de chirurgie des métastases hépatiques ("LiverMetSurvey"). Ont été consultés en tant que spécialistes dans le cadre de l'évaluation Messieurs les Prof. Dr Daniel Candinas (Hôpital de l'île à Berne), Prof. Gian Dorta (CHUV Lausanne) et Prof. Borner (Centre hospitalier de Bienne). Le rapport et les recommandations ont été discutés dans le cadre de quatre workshops du Conseil d'experts. Le projet de texte du rapport a été soumis à des spécialistes médicaux et formellement approuvé par le Conseil d'experts.

- **Thème 2012/2
"Usage de la tomodensitométrie pour le diagnostic de la maladie coronarienne sur la base d'un rapport du National Institute of Health and Clinical Excellence (NICE)"**

L'étude de ce thème est basée sur un Health Technology Assessment du National Institute of Health and Clinical Excellence (NICE) britannique du 20 mai 2011 et sur des entretiens avec deux spécialistes. Dans l'évaluation de NICE, 26 publications concernant 14 études ont été identifiées parmi environ 4'000 publications. Une analyse de la littérature ainsi que la mise en consultation de la liste bibliographique auprès des spécialistes et de l'Association suisse du commerce et de l'industrie de la technologie médicale (FASMED) n'ont fourni aucun indice concernant la parution de publications pertinentes après la date de référence de la recherche de littérature de l'évaluation de NICE. Toutefois, la partie concernant l'effet médical a été reprise telle quelle respectivement présentée de manière résumée dans le rapport. Ont été consultés en tant que spécialistes Messieurs PD Dr méd. Hatem Alkadhi (USZ Zurich) et Prof. Stephan Windecker (Inselspital Berne). Le rapport et les recommandations ont également été discutés dans le cadre de quatre workshops. Le rapport a été soumis à l'examen des spécialistes et approuvé par le Conseil d'experts.

- **Thème 2012/3 "Transposition d'un rapport HTA de l'IQWiG au contexte suisse – analyse basée sur l'exemple de l'ézétimibe en cas d'hypercholestérolémie"**

L'étude de ce thème est basée sur un Health Technology Assessment de l'Institut allemand pour la qualité et la rentabilité du système de santé publique (IQWiG) du 18 juillet 2011. L'objet de cette étude était de vérifier si les résultats d'une évaluation de l'IQWiG pouvaient être transposés au contexte suisse ; les questions de contenu n'ont pas été examinées. De ce fait, aucun spécialiste externe n'a été consulté. Egalement la structure du rapport se distingue de celle des rapports précédents. Le rapport et les recommandations à ce sujet ont été discutés dans deux workshops. Le rapport a été formellement approuvé par le Conseil d'experts.

5. Finances

Compte de résultats	2011	2012
	en CHF	en CHF
Revenus		
Cotisations ordinaires des membres	480'000	500'000
Cotisations extraordinaires des membres	21'000	
Intérêts	155	319
Total des revenus	501'155	500'319
Charges		
Exploitation du Swiss Medical board	479'838	458'995
Mandat supplémentaire	5'022	17'577
Identité visuelle	15'417	
Aide-mémoires		5'592
Frais bancaires	26	30
Total des dépenses	500'304	482'194
Résultat de l'exercice	851	18'125
Bilan	31.12.2011	31.12.2012
	en CHF	en CHF
Actif		
Banque BEKB	78'989	58'602
Créance d'impôt anticipé	54	112
Total de l'actif	79'043	58'714
Passif		
Engagements à court terme	78'192	39'739
Capital propre	851	18'976
Total du passif	79'043	58'714

Les Organes responsables FMH, CDS et ASSM ont fourni durant l'année de référence, en plus de leurs cotisations de membres, les prestations propres suivantes :

Prestations propres des organes responsables en 2012				
Organe responsable	Prestations	Personnel (CHF 140/h)		Matériel
		Heures	Montant	
CDS - Direction de la santé Zurich	Secrétariat de l'organisation (personnel et infrastructure)	760	106'400	2'000
CDS - Secrétariat central	Traductions, site internet, frais d'impression	76	10'640	1'880
FMH	Coordination des spécialistes, thèmes, SAEZ, traductions	92	12'880	
ASSM	Traductions ; production d'aide-mémoires	105	14'700	
Total			144'620	3'880
Total		1'033	148'500	

Les dépenses totales pour l'exploitation du Swiss Medical Board se sont élevées à environ 630'000 CHF en 2012.

Impressum

Swiss Medical Board
Obstgartenstrasse 19 / 21
Postfach, 8090 Zürich

Secrétariat de l'Organe responsable
Susanna Marti Calmell

Téléphone +41 43 259 24 79
info@medical-board.ch
www.swissmedicalboard.ch